



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

S²LO

En ID : 033-213302615-20260323-2026_03_12-DE

Présents : 15

Votants : 15

Absents : -excusés :

Procurations :

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-03-012

Objet : désignation de trois délégués au SIRPC

L'an deux mille VINGT SIX, le 20 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur GATINEL Didier, Maire.

Présents : M. GATINEL Didier, M. MESSAHEL Maurice, Mme FORESTIER Nathalie, M. LAGARDE Dominique, M. VERBRUGGHE Manuel, Mme DELFOUR LACOMBE Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, Mme MASIN Claudie, M. ROCHER Dominique, Mme FLEURY Aurore, M. BIBENS Sylvain, Mme PARET Aurélie, M. DELAIRE Claude, Mme SABACA Emmanuelle, Monsieur DEFFIEUX Marc

Absent :

Absents excusés :

Exclus :

Procurations :

Secrétaire de séance : Madame FORESTIER Nathalie

Monsieur le Maire expose que, vu le renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation de deux délégués représentant la commune de LUSSAC (33570) auprès du SIRPC.

Monsieur le Maire fait un appel à candidature.

Mesdames FORESTIER Nathalie, DELFOUR LACOMBE Isabelle et SABACA Emmanuelle se portent candidates.

Le conseil décide à l'unanimité de voter à main levée.

Résultats du vote :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal après avoir voté :

- **DESIGNE** : Mesdames FORESTIER Nathalie, DELFOUR LACOMBE Isabelle et SABACA Emmanuelle pour représenter la commune auprès du SIRPC

A Lussac, le 20/03/2026

Le Maire, Didier GATINEL